

ÉCOLE LES SOURCES  
PROCÈS-VERBAL **APPROUVÉ** DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
Le lundi 26 août 2019  
19h à 21h30  
Salon du personnel

Étaient présents (es) :

Mme Chantale Bouchard  
M. Simon Viviers  
Mme Chantale Perron  
Mme France Beauséjour  
Mme Sonia Falardeau

Étaient absents (es) :

Mme Marie-France Potvin  
Mme Zeina Constantin  
M. Karine De Hollain  
M. Bernard Déry  
Mme Véronique Lavoie  
Mme Ghislaine Lévesque

1- **OUVERTURE**

1.1 Mot d'ouverture

M. Viviers souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

C.E.-2018-19-60	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
-----------------	---

1.3 Intervention du public

*Aucune intervention*

1.4 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2019

C.E.-2018-19-61	Il est proposé par M. Déry et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2019 avec les corrections proposées.
-----------------	---

1.5 Suivi au procès-verbal

• Point 2.2 :

Les montants de non-fréquentation aux journées pédagogiques sont modifiés dans le procès-verbal du mois de juin.

• Point 5.1 :

Les montants facultatifs demandés aux parents ne peuvent pas apparaître sur la facture scolaire.

1.6 Courrier reçu

*Aucun courrier reçu*

2- **DÉCISION**

2.1 Adoption du rapport annuel du CÉ 2018-2019

Le rapport est consulté et commenté sur place par les membres du CÉ.

M. Viviers apportera les corrections nécessaires.

Le rapport sera disponible lors de l'assemblée générale des parents et sur le site web de l'école.

<b>C.E.-2018-19-62</b>	<b>Il est proposé par Mme Potvin et résolu unanimement d'approuver le rapport annuel du CÉ pour l'année 2018-2019 avec les corrections proposées.</b>
------------------------	---

- 2.2 Adoption du budget du CÉ 2018-2019  
Un solde d'environ 2200\$ est disponible.  
Le CÉ rémunère la secrétaire.  
Les couts de la rencontre du mois de décembre sont couverts par le CÉ.  
La fête des bénévoles est assumée par le CÉ.  
La conférence offerte lors de l'assemblée des parents en septembre fait partie des dépenses du CÉ.  
*M. Viviers fera parvenir le budget par courriel pour adoption.*

- 2.3 Assemblée générale des parents 2019  
L'assemblée générale des parents se tiendra le mercredi 4 septembre, 17h15 au Cyclone. Elle est remise au jeudi 5 septembre, en cas de pluie.

<b>C.E.-2018-19-63</b>	<b>Il est proposé par Mme De Hollain et résolu unanimement d'approuver la tenue de l'assemblée générale des parents le mercredi 4 septembre à 17h15. En cas de pluie, l'assemblée aura lieu le jeudi 5 septembre, à 17h15.</b>
------------------------	--

- 2.4 Fête de la rentrée 2019  
La fête de la rentrée suivra l'assemblée générale des parents si le temps le permet. Si pluie, l'assemblée se tiendra tout de même le 5 septembre et la fête de la rentrée sera annulée.  
IGA commandite 425 cupcakes pour la fête de la rentrée. Les cupcakes seront distribués dans les classes si la fête est annulée.  
Il s'agit d'une formule piquenique.  
M. Viviers propose de prendre en charge la liste musicale.  
Le CÉ proposera au SDG de faire l'activité du canon à mousse lors du piquenique de la rentrée.  
Mme Lavoie s'occupera d'aller chercher des ballons pour la fête.

<b>C.E.-2018-19-64</b>	<b>Il est proposé par Mme Perron et résolu unanimement d'approuver la tenue de la fête de la rentrée le mercredi 4 septembre en formule piquenique à partir de 18h00. En cas de pluie, la fête de la rentrée aura lieu le jeudi 5 septembre, à partir de 18h00.</b>
------------------------	---

- 2.5 Bilan des activités spéciales 2018-2019  
Mme Bouchard présente et explique le document aux membres du CÉ.

<b>C.E.-2018-19-65</b>	<b>Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'approuver le bilan des activités spéciales 2018-2019.</b>
------------------------	---

- 2.6 Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières  
Demande d'autorisation pour la tenue d'une classe nature anglophone à Magog pour les classes de 6<sup>e</sup> année/anglais intensif (3 jours et 2 nuits).

C.E.-2018-19-66	<b>Il est proposé par Mme Beauséjour et résolu unanimement d'approuver la tenue d'une classe nature anglophone à Magog pour les finissants de 6<sup>e</sup> année.</b>
-----------------	--

### 3- CONSULTATION

*Aucun point en consultation*

### 4- DISCUSSION

#### 4.1 Composition du CÉ 2019-2020

- M. Viviers et Mme Constantin terminent leur mandat et ne se représentent pas aux élections comme membres du CÉ.
- Mme Lavoie, Mme De Hollain et M. Déry poursuivent leur mandat.
- M. Déry signifie son intérêt au poste de président.
- Le SDG et le personnel de soutien voteront prochainement pour leur représentant respectif.
- Mme Marie Dompierre, responsable du SDG, ne sera pas membre du CÉ, mais sera disponible pour répondre aux questions concernant le SDG.
- Mme Chantale Perron et Mme France Beauséjour poursuivent leur mandat.
- Mme Falardeau souligne son intention de reprendre son poste.
- Mme Potvin souligne son intention de reprendre son poste.
- Mme Lévesque souligne son intention de reprendre son poste.

### 5- INFORMATION

#### 5.1 Information de la directrice

- Il y aura une 4<sup>e</sup> classe de maternelle à l'école Les Sources pour l'année 2019-2020. Les élèves d'âge préscolaire qui avaient été transférés dans d'autres milieux peuvent revenir à l'école Les Sources.
- Beaucoup de nouveau personnel : enseignants, enseignants contractuels, secrétaire, concierge, ergothérapeute, orthopédagogue, TES.
- Il reste un poste à combler au SDG. Plusieurs anciens éducateurs sont de retour. Les éducateurs du SDG seront impliqués dans diverses tâches dans l'école afin de combler les 20 heures/semaine garanties.
- Thème de l'année : *Sois l'auteur de ta réussite!* (exploitation de la littérature à travers l'année scolaire)

#### 5.2 Information du personnel *Aucune information*

#### 5.3 Information du Président

- Aucune information*
- 5.4 Information du Comité de parents  
*Aucune information*
- 5.5 Information des commissaires  
*Aucun commissaire présent*

6- **AUTRES SUJETS**

*Aucun autre sujet*

7- **FERMETURE**

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 23 septembre 2019.

7.2 Levée de l'assemblée

<b>C.E.-2018-19-67</b>	<b>Il est proposé par M. Déry et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20h16.</b>
------------------------	---

---

**Signature de la direction**

---

**Signature du président**